

Les subsides

avidés qui ont détruit systématiquement ces espèces dans l'océan ont également leur part de responsabilité. La destruction de la forêt contribue à la destruction de la faune, du poisson et des ressources en eau ainsi qu'à la destruction des régions utilisées à des fins récréatives. En cas d'incendies de forêts, cela cause des ravages encore plus grands.

• (1610)

La plupart de ceux qui ont pris la parole avant moi ont souligné la nécessité de mieux gérer les forêts afin de les protéger. Par exemple, il faudrait faire une meilleure utilisation des fonds consacrés aux routes forestières. C'est important. Il nous faut également un solide programme pour éduquer les jeunes. De nombreuses personnes de ma génération n'apprendront jamais que, pour sauvegarder la forêt, il faut en respecter chaque arbre. Les routes qui ont été construites pour faciliter l'accès aux forêts contribuent également à leur destruction en augmentant le risque d'incendies et les vols de bois. Il peut paraître assez étrange qu'on puisse voler du bois au Canada, mais c'est un délit très répandu. Par exemple, le ministère des Ressources naturelles du Nouveau-Brunswick perd chaque année des millions de dollars en droits de coupe, à cause de ces vols. Je suis sûr que d'autres provinces ont le même problème.

Je dirai, pour conclure, que d'autres députés auront l'occasion de participer à ce débat. Comme je l'ai déjà dit, je voudrais qu'il y ait un ministère fédéral des Forêts ou un ministère d'État, dirigé par un ministre à plein temps, qui coordonnera et planifiera de concert avec les provinces, si elles sont d'accord, les mesures à prendre pour favoriser le reboisement et recréer les riches forêts que nous avions jadis.

Le président suppléant (M. Corbin): Avez-vous des questions, des observations ou des objections?

M. Fred McCain (Carleton-Charlotte): Monsieur le Président, la valeur de l'industrie forestière est sans doute légèrement sous-estimée. Le secteur forestier contribue plus à notre balance du commerce que l'agriculture, les mines, le pétrole et le gaz réunis et elle nous apporte un excédent commercial plus important. Au lieu d'y voir simplement un moyen de compenser le déséquilibre de notre balance commerciale pour le marché de l'automobile, il faut bien se dire que ce secteur est celui qui contribue le plus à faire pencher la balance en notre faveur. Je répète ce qu'a dit le député de Northumberland-Miramichi (M. Dionne). Il est vrai que, toutes proportions gardées, l'industrie forestière a plus d'importance du point de vue économique pour le Nouveau-Brunswick que pour la Colombie-Britannique qui dispose d'une multitude d'autres ressources pour accroître son PNB, beaucoup plus que nous n'en avons au Nouveau-Brunswick. Je voudrais vous lire quelques observations que j'ai faites il y a déjà un certain temps au sujet des forêts.

Cela avait peu d'importance il y a 300 ans qu'un insecte ou une maladie détruisait de vastes peuplements d'une même essence. Avec ou sans l'aide des incendies forestiers probables, la nature allait remplacer une essence éteinte par une autre. L'épinette serait peut-être remplacée par le bouleau blanc, et le peuplier par d'autres essences que nous connaissons tous. Les forêts de pin, d'érable, d'épinette ou de bouleau n'ont jamais peuplé une région en permanence et le peuplement de toutes les essences n'a jamais été constant en aucun siècle. La nature suivait son cours. Les dommages de la tordeuse du

bourgeon n'avaient alors aucune réelle importance. Elle dévorerait tous les arbres de l'essence qu'elle parasitait et finissait par mourir de faim. La même chose se produirait aujourd'hui.

La participation fédérale à l'exploitation forestière au Nouveau-Brunswick s'est manifestée à l'Université du Nouveau-Brunswick, à la Station de recherches Acadia, dans le domaine de la recherche forestière, de concert avec l'Université; sa contribution est réelle, mais elle devrait être plus importante. Je ne peux pas vraiment parler de l'attitude traditionnelle de l'industrie forestière, car cette industrie évolue aujourd'hui dans une toute autre sphère. Autrefois, elle surproduisait une essence dans un endroit propice pour que fonctionnent bien les scieries, usines de pâtes et papiers et le reste.

Cette époque au Nouveau-Brunswick a pris fin en 1970 ou à peu près. Grâce à l'encouragement du gouvernement et aux bonnes occasions d'investissement qui existaient, de nouvelles entreprises ont surgi au Nouveau-Brunswick qui en sont arrivées à un rendement tel qu'elles ont absorbé toute la production de nos forêts. Malheureusement, c'est à peu près à cette époque-là que la tordeuse du bourgeon a fait son apparition dans nos forêts et qu'elle a contribué à réduire notre croissance annuelle et notre approvisionnement en bois. Je tiens à vous donner une idée de la façon dont cet approvisionnement se présente à ce stade-ci.

En tout et pour tout, l'approvisionnement annuel en bois de l'industrie du Nouveau-Brunswick s'élève de façon constante à 7.9 millions de mètres cubes. L'approvisionnement en bois résineux des petites propriétés foncières libres totalise 1.7 million de mètres cubes, celui des grandes propriétés foncières libres à 1.4 million de mètres cubes, celui des terres de la Couronne à 4 millions de mètres cubes et le résultat net de l'importation et de l'exportation à .8 million de mètres cubes, pour un grand total de 7.9 millions de mètres cubes accessibles à l'industrie.

Dans quelle mesure y a-t-il équilibre entre l'offre et la demande de bois résineux? Au Nouveau-Brunswick cet équilibre est extrêmement précaire. Les 7.9 millions de mètres cubes accessibles chaque année répondront à la consommation moyenne annuelle de façon continue. Cependant, la forêt ne pourrait répondre aux besoins si ce secteur était exploité toujours à sa pleine capacité, et utilisait de ce fait 8.8 millions de mètres cubes annuellement.

Chaque année, la demande doit équivaloir à l'offre en ce qui a trait aux volumes totaux et à la qualité de la matière première. Une grande partie de la demande totale porte sur le bois à pâte, soit un bois de moindre qualité, mais les scieries utilisent environ 30 p. 100 de tous les volumes de bois rond, bois qui doit être sous forme de grumes ayant la taille et la forme voulues pour être transformées en bois de construction.

En fonction des normes du bois de sciage, il faudra réduire le niveau d'exploitation à l'avenir. C'est un problème chronique. L'habitude d'établir la cote d'une forêt selon la valeur de ses éléments les plus recherchés a commencé avec l'exploitation du pin blanc et elle s'est poursuivie depuis, et l'on a assisté à une diminution inexorable de la qualité de la matière première disponible chaque année. L'équilibre entre l'offre et la demande de matière première permet d'affirmer qu'en ce qui a trait à la quantité, le Nouveau-Brunswick peut conserver son industrie actuelle du bois résineux, mais qu'aucune expansion